

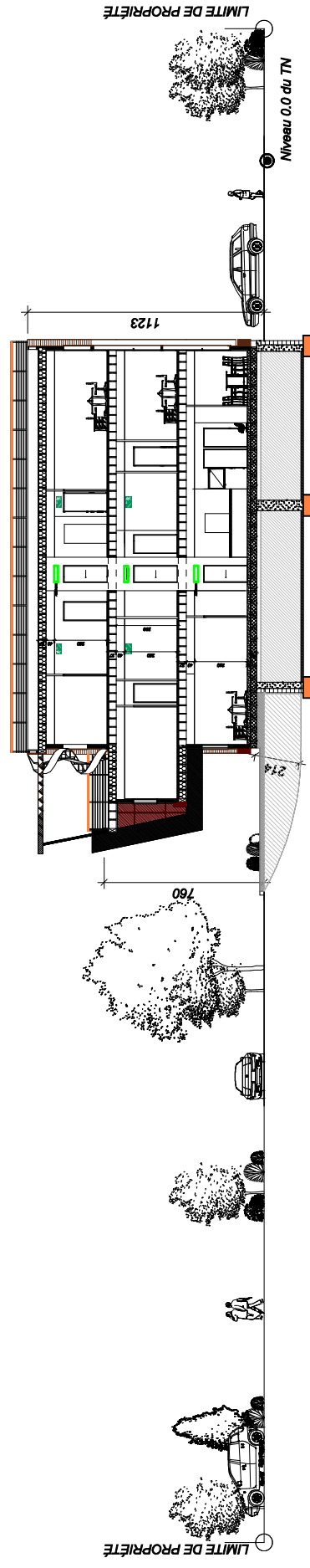
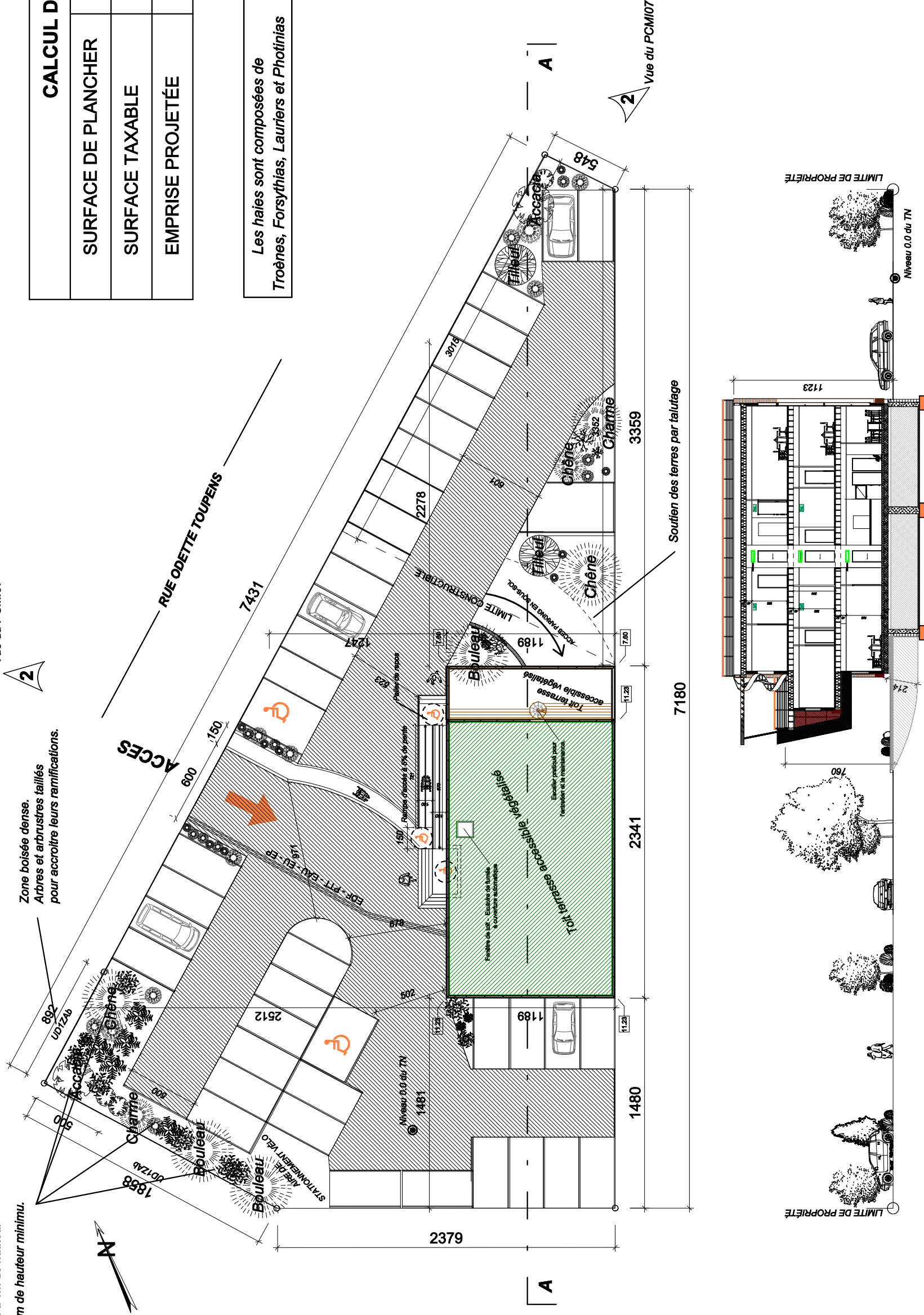
- Arbres à hautes tiges de section minimum de 12/14cm à 1m de hauteur
 - Haie de 2m de hauteur minimum.

Vue du PCMI07

Zone boisée dense.
 Arbres et arbrustes taillés pour accroître leurs ramifications.

CALCUL DES SURFACES	
SURFACE DE PLANCHER	657.6m ²
SURFACE TAXABLE	675.2m ²
EMPRISE PROJETÉE	278.8m ²

Les haies sont composées de Troènes, Forsythias, Lauriers et Photinias



COUPE A - A

MAITRE D'OUVRAGE
SCI "LR6"

MAITRE D'OEUVRE
Les Artisans de l'Eco-Logis

29.04.2014

Ech : 1/300

Construction d'un bâtiment de bureaux

ZAC du Larry
 lot R6
 45160 OLIVET

PCMI
2